

SSN-140-13
Enjeux éthiques et déontologiques
en soins infirmiers

Présentation 5
Des théories éthiques

Hélène Montreuil

Hélène Montreuil - Chargée de cours à l'UQAR © Mai 2018

1

Différentes théories éthiques

- **Voici dix exemples de théorie éthique. Les deux premières théories permettent la plus grande flexibilité.**
1. Le **situationnisme** – S'adapter au contexte
 2. L'**utilitarisme** – Le plus grand bien possible pour le plus grand nombre de personnes
 3. Le **conséquentialisme** – Importance des bonnes conséquences
 4. L'**éthique déontologique** - Devoirs et obligations morales
 5. Les **théories des droits fondamentaux** - Respect de l'autonomie de la personne
 6. Les **théories de la justice** - Critères d'équité
 7. L'**éthique de la vertu** - Bonne volonté
 8. L'**éthique de conviction** – J'y crois; c'est la seule vérité
 9. L'**éthique de la discussion** - Solutions partagées – PP distinct
 10. L'**éthique de la sollicitude** - Relations humaines – PP distinct

Hélène Montreuil - Chargée de cours à l'UQAR © Mai 2018

2

Le situationnisme I

- **L'éthique de la situation**, connue aussi sous le nom de situationnisme, se réfère à un point de vue particulier de l'éthique qui affirme que la moralité d'un acte est fonction de l'état du système au moment où il est accompli.
- On la confond souvent avec le **relativisme moral** qui affirme qu'il n'y a pas de vérité morale universelle, qu'il y a seulement des croyances et des perspectives, aucune n'étant plus valide qu'une autre.
- L'éthique de situation en elle-même ne dit pas s'il y a des vérités universelles ou non. Elle dit seulement que l'état du système au moment d'un acte doit être inclus dans la considération de l'acte.

Le situationnisme II

- **Les opposants sont habituellement des universalistes moraux qui considèrent l'éthique de situation, dans son sens le plus pur, comme intrinsèquement contradictoire.**
- **Ils affirment que l'éthique et la moralité sont fondamentaux et ne peuvent pas être basés sur des valeurs pratiques, fonctionnelles, ou ethno-centrées.**
- **Selon eux, l'éthique doit être basée sur quelque chose de plus fondamental que l'évaluation de la situation courante d'un groupe.**

Le situationnisme III

- **L'éthique située est une théorie entièrement différente dans laquelle c'est l'état réel physique, géographique, écologique et d'infrastructure qui détermine les actions ou ensemble d'actions.**
- **Les économies vertes sont basées au moins en partie sur ce point de vue.**
- **Cette théorie, aussi, est critiquée pour le manque de neutralité géographique de ce point de vue, à partir duquel une autorité pourrait appliquer des standards.**
- **Mais, il n'en reste pas moins que plusieurs personnes essaient de trouver la meilleure solution possible compte tenu des circonstances en sachant très bien qu'il n'existe pas une seule solution universelle.**

L'utilitarisme I

- **L'utilitarisme est une doctrine éthique qui prescrit d'agir ou de ne pas agir, selon le cas, de manière à maximiser le bien-être global de l'ensemble des êtres sensibles.**
- **L'utilitarisme est donc une forme de conséquentialisme.**
- **Il évalue une action ou une règle, voire une disposition ou un désir, uniquement en fonction de ses conséquences, ce qui l'oppose à une morale idéaliste plaçant la raison à la source des actions.**

L'utilitarisme II

- **L'utilitarisme définit classiquement le bien-être par le bonheur.**
- **On peut résumer le cœur de la doctrine utilitariste par la phrase :**
- **Agis toujours de manière à ce qu'il en résulte la plus grande quantité de bonheur (principe du bonheur maximum).**
- **Il s'agit donc d'une morale qui insiste sur le fait qu'il faut considérer le bien-être de tous ou de la majorité et non le bien-être d'une seule personne ou d'une minorité.**

L'utilitarisme III

- **La notion d'utilité n'a pas chez les utilitaristes le sens qu'on lui attribue couramment.**
- **Ce qui est « utile » désigne ce qui contribue à maximiser le bien-être d'une population.**
- **C'est en ce sens particulier qu'on peut parler du calcul de l'utilité d'un acte, ou qu'on peut comparer les utilités de différentes actions ou règles.**
- **La pensée utilitariste consiste donc à peser le pour et le contre d'une décision et comparer cette dernière aux avantages et désavantages de la décision inverse.**

Le conséquentialisme I

- Le **conséquentialisme** fait partie des éthiques téléologiques et constitue l'ensemble des théories morales qui soutiennent que ce sont les conséquences d'une action donnée qui doivent constituer la base de tout jugement moral de ladite action.
- Ainsi, d'un point de vue conséquentialiste, une action moralement juste est une action dont les conséquences sont bonnes.
- Plus formellement, le conséquentialisme est le point de vue moral qui prend les conséquences pour seul critère normatif.
- On oppose généralement le conséquentialisme aux éthiques déontologiques, lesquelles mettent l'accent sur le type d'action plutôt que sur ses conséquences, et à l'éthique de la vertu, laquelle se concentre sur le caractère et les motivations de l'agent.

Le conséquentialisme II

- Le terme « **conséquentialisme** » a été lancé par Gertrude Elizabeth Margaret Anscombe dans son article *Modern Moral Philosophy* publié en 1958 et qui constitue un essai critique envers ce point de vue moral.
- Depuis lors, le terme a largement investi la théorie morale anglophone.
- **C'est dans l'utilitarisme que se trouvent ses racines historiques, bien que des théories morales antérieures aient déjà souvent considéré les conséquences d'une action comme pertinentes pour un débat moral.**
- En raison de ce lien historique à l'utilitarisme, ces deux termes sont parfois utilisés à tort comme synonymes, ce qui peut se comprendre car l'utilitarisme possède la caractéristique formelle de toute théorie conséquentialiste : il met l'accent sur les conséquences des actions.

Le conséquentialisme III

- **Le conséquentialisme, comme son nom l'indique, affirme que dans un débat moral, on doit attribuer plus de poids aux résultats d'une action qu'à toute autre considération.**
- **La plupart des théories conséquentialistes se concentrent sur les situations optimales : après tout, si quelque chose est bien, une plus grande quantité de cette chose est généralement meilleure encore.**
- **Cependant, toutes les théories conséquentialistes n'adoptent pas cette idée. Certaines affirment que l'agent moral doit agir de manière à produire de bonnes conséquences, même s'il ne produit pas les meilleurs résultats possibles.**

Le conséquentialisme IV

- **En dehors de ce noyau de base, on ne peut affirmer que peu de choses sur le conséquentialisme en général.**
- **Cependant, certaines questions se retrouvent dans maintes théories conséquentialistes, entre autres :**
 - ✧ **Qu'est-ce qui détermine la valeur des conséquences ? En d'autres termes, qu'est-ce qui détermine un « bon » état de choses ?**
 - ✧ **Qui est le principal bénéficiaire d'une action morale ?**
 - ✧ **Qui juge, et comment, ce que sont les conséquences d'une action ?**

Le conséquentialisme V

- Une manière de classer les différents conséquentialismes est d'observer pour chacun quel type de conséquences importe le plus, autrement dit, quels résultats sont jugés être de bons états de choses.
- Du point de vue de l'utilitarisme classique, une action est bonne s'il en résulte un accroissement global de bonheur, et la meilleure action est celle qui donne lieu au maximum de plaisir et au minimum de peine.

L'éthique déontologique I

- **L'Éthique déontologique ou déontologisme** (dérivé d'un mot grec signifiant « obligation » ou « devoir ») est la théorie éthique qui affirme que chaque action humaine doit être jugée selon sa conformité ou sa non-conformité à certains devoirs.
- Le déontologisme s'oppose ainsi au conséquentialisme qui affirme que les actions humaines sont à juger uniquement en fonction de leurs conséquences.
- Le déontologisme moniste fait dériver toutes nos obligations d'un unique principe, comme l'impératif catégorique dans la doctrine de Kant.

L'éthique déontologique II

- **Le déontologisme pluraliste refuse un tel réductionnisme et affirme que les actions humaines sont à juger en fonction de plusieurs principes distincts, comme :**
 - ✧ **le devoir de ne pas faire de mal à autrui inutilement (principe de non-malfaisance)**
 - ✧ **le devoir de se conformer aux engagements librement donnés (principe de fidélité)**
 - ✧ **le devoir de remercier ceux et celles qui nous ont aidés (principe de gratitude)**
 - ✧ **le devoir de compenser les personnes à qui nous avons fait un tort (principe de justice restauratrice), etc.**

La théorie des droits fondamentaux

- **Les droits fondamentaux ont une portée plus large que les droits objectifs parce qu'ils concernent tout être humain, quelque soit son pays d'appartenance.**
- **Le respect de tout être humain**
- **Trois devoirs parfaits**
 - ✧ **Ne pas tuer un innocent**
 - ✧ **Ne pas mentir**
 - ✧ **Tenir sa promesse**

Théorie de la Justice I

- La Théorie de la justice est un ouvrage du philosophe américain John Rawls (1921-2002).
- Dans ce livre, Rawls veut résoudre le problème de la justice distributive en critiquant l'utilitarisme et en faisant appel aux positions de Kant et au contrat social.
- Il nomme la théorie qui en résulte Justice as Fairness, et en tire ses deux principes de base de la justice :
 - ✧ le principe de liberté
 - ✧ le principe de différence

Théorie de la Justice II

- Le premier but que veut atteindre Rawls dans son livre est d'offrir une alternative crédible à la doctrine utilitariste :
- « Mon but est d'élaborer une théorie de la justice qui représente une solution de rechange à la pensée utilitariste en général et donc à toutes les versions différentes qui peuvent en exister. Je crois que la différence qui oppose la doctrine du contrat et l'utilitarisme demeure essentiellement la même dans tous les cas. [...]
- La question est de savoir si le fait d'imposer des désavantages à un petit nombre peut être compensé par une plus grande somme d'avantages dont jouiraient les autres ; ou si la justice nécessite une égale liberté pour tous et n'autorise que les inégalités socio-économiques qui sont dans l'intérêt de chacun »

Théorie de la Justice III

- Les deux premiers principes de justice de Rawls sont :
- **Premier principe : chaque personne doit avoir un droit égal au système total le plus étendu de libertés de base égales pour tous, compatible avec un même système pour tous.**
- **Second principe : les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient :**
 - a) **au plus grand bénéfice des plus désavantagés et**
 - b) **attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, conformément au principe de la juste égalité des chances.**

Théorie de la Justice IV

- Le principe (2a) est appelé principe de différence. Ce principe implique de maximiser les biens premiers (pouvoirs et prérogatives attachées aux différentes fonctions et positions, le revenu et la richesse, et les bases sociales du respect de soi) des plus faibles. D'après Rawls :
- **Le principe de différence ne demande pas à la société d'essayer d'atténuer les handicaps, comme si tous devaient participer, sur une base équitable, à la même course dans la vie.**
- **Mais il conduirait à attribuer des ressources à l'éducation, par exemple, avec comme but d'améliorer les attentes à long terme des plus défavorisés. Si ce but est atteint en consacrant plus d'attention aux plus doués, cette inégalité est acceptable, sinon, non.**

Théorie de la Justice V

- Une autre modalité concrète du principe de différence auquel songe Rawls est l'impôt négatif.
- Le gouvernement garantit un minimum social soit sous la forme d'allocations familiales et d'assurances maladie et de chômage, soit, plus systématiquement, par un supplément de revenu échelonné (ce qu'on appelle un impôt négatif sur le revenu).

Éthique de la vertu I

- L'éthique de la vertu est une expression utilisée en philosophie morale contemporaine, afin de la distinguer de deux autres courants majeurs de l'éthique normative : la morale déontologique qui insiste sur le devoir moral propre à l'action, et le conséquentialisme qui insiste sur les conséquences de l'action.
- L'éthique de la vertu insiste sur l'importance des traits caractéristiques d'une personne et prête ainsi davantage attention à ce qu'on considère habituellement sous le nom de vertus.
- Différentes éthiques de la vertu existent selon la ou les vertus mises en avant : l'honnêteté, la sympathie, la prudence, la sagacité, la douceur, le courage, etc...

Éthique de la vertu II

- Ces vertus sont mises en avant parce qu'elles permettent la réalisation de soi, autrement dit de mener une vie bonne.
- Trois des concepts centraux de ce type de philosophie sont la **vertu**, la **sagesse pratique** et l'**eudémonisme**.
- L'**eudémonisme** est une doctrine philosophique posant comme principe que le bonheur est le but de la vie humaine.
- Le bonheur n'est pas perçu comme opposé à la raison ; il en est la finalité naturelle.
- L'eudémonisme se fonde sur une confiance générale en l'homme qui reste la clé irremplaçable de l'humanisme.
- La doctrine se concentre sur cette seule chance d'épanouissement que constitue la vie terrestre et c'est par conséquent à la réussite de cette vie, au bonheur immédiat ou rationalisé sur un temps long, tant au sien qu'à celui d'autrui, qu'elle consacre logiquement l'essentiel de son effort.

Éthique de la vertu III

- La philosophe Rosalind Hursthouse introduit ainsi la différence entre l'éthique de la vertu, l'éthique déontologique et le conséquentialisme. Imaginons qu'il soit évident que quelqu'un qui a besoin d'aide devrait être aidé.
 - ✧ Un utilitariste soulignerait le fait que les conséquences d'une telle action maximiserait le bien-être.
 - ✧ Un déontologiste soulignerait le fait que, ce faisant, l'agent agira en accord avec une règle morale telle que «Fais aux autres ce que tu voudrais que l'on te fasse».
 - ✧ Un tenant d'une éthique de la vertu dirait que le fait d'aider cette personne serait charitable ou bienveillant.
- Il faut souligner que pour un tenant de l'éthique de la vertu, l'intention de l'agent est primordiale pour juger si l'action est bonne ou non, là où le conséquentialiste ne prendra pas compte de l'intention mais seulement des conséquences de l'action.

Éthique de la vertu IV

- En 1795, Emmanuel Kant publie un livre intitulé «La Métaphysique des mœurs» qui comporte deux parties : *Doctrine du droit* et *Doctrine de la vertu*.
- Véritable ouvrage d'éthique appliquée, la *Doctrine de la vertu* expose les devoirs intérieurs de l'homme, ceux qu'il doit respecter indépendamment de l'absence d'une contrainte extérieure l'y obligeant.
- Kant y expose une série de cas concrets, souvent suivis d'une casuistique mentionnant les difficultés parfois rencontrées.
- L'auteur étudie les devoirs envers soi et envers autrui, en commençant par les premiers.
- Distinguant les devoirs que l'on a envers soi en tant qu'être animal, ou être sensible, empirique, de ceux que l'on a en tant qu'être moral, supra-sensible, Kant montre l'immoralité de toute une série d'acte.

Éthique de la vertu V

- Parmi ceux-ci, il inclut :
 - ✧ Le suicide
 - ✧ La masturbation
 - ✧ L'excès d'alcool et de nourriture
 - ✧ Le mensonge
 - ✧ L'avarice
 - ✧ La bassesse
- Les trois premiers exemples sont décrétés immoraux par Kant, en tant qu'ils violent des devoirs envers nous-mêmes comme être animaux.
- Les trois seconds violent des devoirs envers nous comme être moraux.

L'éthique de conviction et l'éthique laïque

- **L'éthique de conviction** est une branche de philosophie morale où l'éthique est basée principalement sur une croyance profonde et presque absolue en des valeurs supérieures, comme la religion.
- Elle s'oppose à l'**éthique laïque** qui est une branche de philosophie morale basée seulement sur les facultés humaines comme la logique, la raison ou l'intuition morale, et pas dérivée d'une religion.
- **L'éthique de conviction rend la discussion difficile car elle n'est pas basée sur les facultés humaines** comme la logique, la raison ou l'intuition morale mais sur des croyances, comme la croyance en Dieu.
- Les extrémistes religieux, de quelque religion que ce soit, en sont un bon exemple car ils réfèrent souvent à des valeurs religieuses et sociétales datant de plusieurs milliers d'années qu'ils veulent appliquer dans un monde moderne dans lequel ces anciennes valeurs sont peu ou pas reconnues.

Théorie du commandement divin I

- **La théorie du commandement divin ou encore du volontarisme théologique est une position méta-éthique qui consiste à fonder la morale sur la volonté divine: ce qui est bien et mal, c'est ce que Dieu veut. En d'autres termes: ce qui est juste coïncide avec ce que Dieu veut.**
- On a parfois voulu voir dans le dilemme d'Euthyphron, exposé par Platon, la problématisation de cette « théorie »: **les dieux commandent-ils ce qui est juste parce que c'est juste ou est-ce juste parce que les dieux le commandent ?**
- **Affirmer que la justice dérive d'un commandement divin pose plusieurs problèmes philosophiques, qui ont nourri les discussions à ce propos.**

Théorie du commandement divin II

- **En effet, si ce qui est bien dérive de la volonté divine, ne doit-on pas alors parler d'une fondation arbitraire des valeurs ?**
- **En d'autres termes, aurait-il suffi que Dieu veuille autre chose pour que ce qui est considéré comme mal, soit considéré comme bien ?**
- **Ou faut-il dire que la volonté divine était liée à l'entendement, et que Dieu n'était donc pas libre de décider arbitrairement du bien et du mal ?**
- **D'autre part, quand bien même le juste serait ce que Dieu veut qu'il soit, comment pouvons-nous connaître ce juste ?**
- **Il s'agit ici d'un problème propre au cognitivisme éthique : en admettant l'objectivité et l'universalité des valeurs dans le cadre d'une religion monothéiste et universaliste, comment connaître ce qui est bien ou mal ?**

Théorie du commandement divin III

- **Il s'agit là d'un problème posé par Jeremy Bentham.**
- **Puisque, selon lui, la volonté divine ne peut être réduite à la volonté révélée dans les Écritures, puisque celles-ci ne peuvent ni fournir un fondement à l'ordre juridique moderne, ni même fonder notre propre comportement privé sans interprétation de leur sens, comment savoir ce qu'est sa volonté ?**
- **Bentham inverse ainsi le rapport entre le juste et la volonté divine : nous pouvons être assuré que ce qui est juste est conforme à la volonté divine; mais pour connaître la volonté divine, il nous faut d'abord trouver un critère de détermination du juste. Toute la question va être de fonder ce critère...**